

Outil d'accompagnement dans la réflexion pour objectiver l'évaluation, en formatif au cours des apprentissages et en sommatif voire en certificatif, des apprentissages des élèves

Cet outil est conçu pour permettre d'entamer ou poursuivre la réflexion engagée sur l'évaluation des apprentissages des élèves ; il sous-entend une évaluation des et par compétences dans le cadre du travail progressif des apprentissages engagé avec les élèves.

- Afin d'envisager de permettre aux élèves de progresser / monter en compétences, il apparaît pertinent de co-construire :

- en équipe pour harmoniser (\neq uniformiser) les pratiques et mutualiser les efforts ;
- avec les élèves afin qu'ils soient acteurs de ce travail par compétences ;

les critères de réussite pour chaque compétence travaillée, dans un but formatif et/ou sommatif.

- Avoir les critères de réussite en cours d'apprentissage pourrait permettre aux élèves de comprendre leurs échecs et réussites mais également les obstacles rencontrés et comment les surpasser.

L'onglet "réflexion sur les compétences" de cet outil, propose de mettre en regard, pour une compétence, des capacités issues, entre autres du LSL ; des tâches permettant de travailler cette compétence (des redondances s'observent et c'est normal car tout dépend...) et des focales d'observation qui est le dernier élément mis en regard des compétences.

Pour l'exploiter, choisir un niveau (collège ou lycée) concerné par le travail/l'évaluation (cellule A2) et une compétence à travailler/évaluer (cellule A7) pour engager la réflexion sur les tâches à mettre en œuvre pour aborder cette compétence et les focales d'observation de cette compétence afin de permettre d'objectiver des indicateurs/critères de réussite

Cet outil n'est ni modélisant, ni exhaustif, ni caricatural... il veut vous permettre d'établir les critères de réussite pour les compétences travaillées / évaluées et, pourquoi pas, envisager des indicateurs de niveaux de maîtrise de ces compétences.

Il apparaît raisonnable d'envisager que les niveaux de maîtrise d'une compétence sont plus faciles à objectiver si les critères de réussite /indicateurs/éléments attendus/observables sont eux-mêmes objectivés et explicités.

L'onglet "OBJECTIVER les critères" de cet outil peut être complété à cette fin. Cet onglet gagne à être "vivant" et modulé en fonction du travail envisagé..., et il permet de réfléchir à deux types d'éléments pour objectiver les attentes/l'évaluation d'un travail par compétences travaillées :

- des échelles descriptives

Elles sont à envisager pour présenter les éléments hiérarchisés employés pour objectiver les niveaux de maîtrise des compétences évaluées. Ces échelles permettent à l'élève de comprendre les raisons pour lesquelles c'est tel niveau de maîtrise qui est atteint pour telle compétence lors de telle

évaluation. Ici sont présentés des éléments fournis aux élèves dans un cadre plus sommatif voire certificatif.

- Des critères/indicateurs/éléments de réussite non hiérarchisés sont à envisager.

Ils présentent tous un élément attendu d'équivalente importance vis-à-vis d'un autre, et c'est le cumul de ces critères/indicateurs/éléments qui fournira à l'élève les éléments de compréhension des raisons pour lesquelles c'est tel niveau de maîtrise qui est atteint pour telle compétence lors de telle évaluation et également de comprendre comment il lui est possible de progresser.

C'est l'élève, en connaissant ces critères/indicateurs/éléments de réussite, qui pourra choisir le ou les critère(s) sur le(s)quel(s) il porte son attention pour progresser dans la maîtrise des compétences travaillées/évaluées. Ici gagnent à être présentés les critères d'évaluation dans un cadre formatif afin d'accompagner les apprentissages et permettre aux élèves de progresser. *Cela permet également de montrer aux élèves que l'exhaustivité de ces critères n'est pas exigée pour maîtriser une compétence.*

Cela implique qu'il est possible de varier les outils pour objectiver les niveaux de maîtrise des compétences :

- Des échelles descriptives : présentent les éléments hiérarchisés objectivant les niveaux de maîtrise et permettent à l'élève de comprendre le niveau atteint et également comment progresser.

- Des critères de réussite : ils sont non hiérarchisés et présentent donc tous une valeur équivalente. L'élève en connaissant ces critères peut choisir/déterminer le ou les critère(s) sur le(s)quel(s) il porte son attention pour progresser dans les apprentissages. *Cela permet également de montrer aux élèves que l'exhaustivité de ces critères n'est pas exigée pour maîtriser une compétence.*

- Des barèmes curseurs : présentent des critères non hiérarchisés mais dont l'accumulation implique les niveaux de maîtrise hiérarchisés (aboutissant à une note chiffrée) et permettent à l'élève de comprendre le niveau atteint et également comment progresser.

L'évaluation gagnerait à être envisagée/harmonisée en équipe, en fonction :

- Des objectifs enseignants faisant consensus au sein de l'équipe ;
- Du niveau d'enseignement (collège, lycée) ;
- Des exigences règlementaires liées aux évaluations certificatives.

Document de travail proposé par les IA-IPR de SVT de l'académie de Montpellier : 2020-2021
contact technique : marion.rilhac@ac-montpellier.fr